

Promotion de la Vie associative

Yves Essonghé élu président de l'antenne provinciale

J-P.A.

Port-Gentil/Gabon

Le promu a été élu au cours d'une réunion de travail présidée par la directrice de la Coopérative, Gisèle Nsa Bidjo, dans les locaux de la direction provinciale de la Jeunesse et des Sports, en présence du directeur de cette administration, Camille Lengounga.

LES associations ont leur importance dans le développement d'un pays. C'est fort de cela que la direction générale de la Promotion de la vie associative déploie ses ailes dans l'hinterland pour encourager la mise en place des réseaux associatifs et promouvoir les associations et ONGs. Dans ce sillage, une antenne provinciale de la Promotion de la vie associative vient de s'implanter à Port-Gentil.

Avant d'en arriver là, une mission de recensement des associations à but de développement avait été effectuée en décembre 2015 par la directrice de la



Photo : JP Allogo

Coopérative, Gisèle Nsa Bidjo, auprès de la direction générale de la Promotion de la vie associative, dans l'optique justement de tenir à jour le fichier des associations et ONGs.

A l'issue de ce premier travail, Mme Nsa Bidjo vient de séjourner à nouveau dans la capitale économique, cette fois, pour présider une réunion de travail avec les associations à but de développement. C'était dans les locaux de la direction provinciale de la Jeunesse et des Sports de l'Ogooué-Maritime. En présence du directeur provin-

cial de cette administration, Camille Lengounga.

MISSIONS. Au cours des échanges très enrichissants entre Gisèle Nsa Bidjo et les responsables des associations, Yves Essonghé, promoteur de l'association "Le réseau des filles mères" (Roséfime) a été plébiscité président de l'antenne provinciale de la Promotion de la vie associative. « *Je m'engage avec volonté à assumer ma tâche avec panache et abnégation (...)* Pour ce faire, je demande aux membres de mon bureau de faire preuve de beaucoup de solidarité, pour

Gisèle Nsa Bidjo et Camille Lengounga (directeur provincial de la Jeunesse et des Sports) lors de la cérémonie.

Photo de droite : Installation de Yves Essonghé dans ses fonctions par la directrice de la Coopérative, Gisèle Nsa Bidjo.



Photo : JP Allogo

le bien de notre plate-forme », a déclaré le tout premier président provincial de la Promotion de la vie associative de l'Ogooué-Maritime.

Le promu et son équipe deviennent, de fait, l'œil et l'oreille de la direction générale de la Promotion de la vie associative dans l'Ogooué-Maritime.

La direction générale de la Promotion de la vie associative est une administration rattachée au ministère de la Jeunesse et des Sports par le décret numéro 0255/PR/MJSLVA du 29 avril 2009. A ce titre, elle

est chargée d'assurer l'exécution des orientations arrêtées par le gouvernement en matière de la Promotion de la vie associative, de tenir à jour un fichier des associations et Organisations non gouvernementales (ONGs), d'aider au renforcement des capacités fonctionnelles des associations et ONGs, de veiller à l'amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et législatif des associations et ONGs, d'encourager la mise en place des réseaux associatifs, de promouvoir les associations et ONGs tant au plan national qu'in-

ternational, d'appuyer les associations et ONGs dans leur effort de participation au développement...

La direction générale, chargée de la gestion administrative et financière, est placée sous l'autorité d'un directeur général nommé par décret pris en Conseil des ministres, parmi les agents publics permanents de la première catégorie dans le corps des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports.

Composition du bureau de l'antenne provinciale
Président : Yves Essonghé

Secrétaire général : Jean François Koumba Mousouami

Trésorier : Angélique Abeme

Communication et relations extérieures : Patrick Nguimbi

Organisation : Sandra Ilongo

Commissaire aux comptes : Jean Marie Mouity